



Procès-verbal

Comité Directeur du 16 et 17 septembre 2011

Présents : ANSQUER Monique, BAUDE Pascal, BOURASSEAU Marie, DEMETZ Jean-Paul, FEUILLAN Jean-Pierre, GARCIA François, GLEIZES CERVERA Sophie, GOUGEON Daniel, GREGOIRE Philippe, JOURDAN Alain, LIENARD Christian, MAILLET Christine, MANOUVRIER Alexis, PERNELET Dominique, PERRUCHET Claude, PERSIAUX Michel, SEREX Francis, VILLEPREUX Brigitte.

Assiste : JACQUET Michel.

Excusés : BECCIA Evelyne, BETTENFELD Jacques, DELPLANQUE Joël, KOUBI Alain, SAURINA Patricia, SCARSI Claude, BANA Philippe,

Sous la présidence de Jean-Pierre FEUILLAN.

La séance est ouverte à 16 h au siège de la FFHB.

Le Comité Directeur, en présence des salariés présents ce jour au siège de la Fédération, après une courte intervention du Secrétaire Général rappelant la parcours et la place d'Evelyne LAVAL dans l'histoire de notre fédération, observe une minute de silence à la suite de son décès.

Le Comité Directeur valide le Procès-Verbal de sa réunion du 10 septembre 2010.

L'ordre du jour de ce Comité Directeur est centré sur le démarrage de la saison 2011/2012 dans les commissions et les secteurs de responsabilité à partir des bilans de la saison précédente.

Calendrier et Assemblées Générales :

Le Comité Directeur valide le calendrier institutionnel de la saison 2011-2012. La prochaine Assemblée Générale aura lieu à Evian les 20 et 21 avril 2012 ; à ce sujet le Comité Directeur valide le retro planning proposé et souhaite que puisse se mettre en place un comité de relecture des textes adoptés lors de la prochaine Assemblée Générale. Alain JOURDAN et Michel JACQUET vont étudier, avec les services fédéraux concernés, la faisabilité à l'issue de l'Assemblée Générale. D'autre part, le Secrétaire Général demande aux commissions et aux services de veiller au respect des dates de communication des vœux compte tenu des nouvelles procédures adoptées lors de l'Assemblée Générale de Reims. L'Assemblée Générale électorale devrait avoir lieu le samedi 13 octobre 2012, dans la région parisienne.

Interventions des commissions : Il s'agit à la fois de préciser pour le démarrage de la saison, la mise en place des commissions, les projets, les réussites, les difficultés et la coordination avec les autres commissions.

1. Commission des Statuts et de la Réglementation :

Deux points principaux : d'abord sur les conventions, il y a eu peu de demandes particulières, malgré l'élargissement du cadre réglementaire, et ensuite le CNDS qui se caractérise toujours par un retour insuffisamment argumenté des ligues. Le fonctionnement du CNDS est en évolution et il s'agit de trouver le meilleur moyen pour justifier la liste que nous devons présenter au Conseil d'Administration du CNDS. Claude PERRUCHET souhaite pouvoir intervenir sur ces 2 points lors d'un prochain CPL.

Dans le domaine réglementaire, la commission va étudier une simplification du dispositif de modifications de structures (articles 20 à 23) et de modifications de régime d'activité (article 60 et 61) qui précisera également la situation des licenciés dans ces différents dispositifs. Il est rappelé que les mutations gratuites nécessitent obligatoirement un dossier de mutation pour les plus de 13 ans. La prochaine réunion plénière de la commission aura lieu à Beaune au début du mois de novembre 2011.

2. Commission Médicale Nationale :

La première réunion restreinte de la commission a eu lieu ce vendredi 16 septembre. Elle a permis de faire un bilan de la saison précédente avant une plénière au début du mois d'octobre. Sophie GLEIZES CERVERA regrette que les médecins des Ligues et des clubs ne puissent pas être mieux associés au travail de la commission souvent à cause du manque de disponibilité (médecins régionaux sont souvent médecins d'équipe et donc pas disponibles le weekend). Des études scientifiques ont pu être menées la saison passée grâce au soutien de la FFHB. L'une sur la biomécanique du mouvement en particulier du genou lors d'une manœuvre de débordement a permis la publication d'une thèse. Les résultats ont été comparés entre garçon et fille. La seconde concerne une étude sur l'épaule du joueur de handball, étude qui se poursuit encore actuellement et pour laquelle nous avons des résultats préliminaires intéressants : en particulier l'influence du poste, du nombre d'heure d'entraînement dans la survenue des blessures de l'épaule. La commission médicale souhaite que des articles puissent être intégrés dans les revues techniques ou généralistes de la FFHB. Les liens avec les consommations de produits illicites et le dopage doivent aussi, à l'image de la communication faite à la dernière Assemblée Générale, faire l'objet d'informations vers les clubs : un article est en cours de validation par la Commission Médicale Nationale. La commission médicale déplore par contre les difficultés de collaboration efficace avec le service formation : le projet d'intégration de module de formation médicale dans la formation des cadres techniques n'avance pas concrètement. Le suivi médical longitudinal, que la CCA doit réaliser tous les 3 ans pour les groupes d'arbitres qui officient en nationale, doit faire l'objet d'un protocole que la commission a réalisé ce jour et qui sera présenté parmi les propositions de la commission pour la prochaine Assemblée Générale. Le problème posé alors est lié à la prise en charge financière de ces examens réalisés par des médecins. La question sera abordé lors de l'étude des budgets 2012 et 2013. Mais François GARCIA s'inquiète du pilotage de cette opération : CCA ou Médical ? Sophie regrette le manque de communication sur les opérations liées à la prévention du risque cardio vasculaire qui se sont déroulés à Lyon lors des interpoles en partenariat avec la Fédération Française de Cardiologie.

3. Commission Centrale d'Arbitrage :

François GARCIA présente les accords avec la FFHB, la LNH, l'UCPH et les arbitres qui permettent de passer aux frais réels dès cette saison pour la LNH. Il rappelle qu'il a donné son accord avec certaines précautions pour que les arbitres soient équipés de micro lors des retransmissions télévisées des rencontres de LNH. Il prépare une refonte des groupes pour la prochaine saison avec pour objectif de mieux préparer le renouvellement des élites. Il rappelle que l'organisation des stages (arbitres, observateurs, délégués) de début de saison mobilise beaucoup d'énergie. La logistique, l'encadrement et le management dans un laps de temps relativement court sont de réels challenges à relever pour la CCA. Les arbitres qui n'ont pu satisfaire aux exigences du test physique VAMEVAL devront repasser ce test pour pouvoir officier. Il annonce la création du syndicat des arbitres de handball (NAHB). La désignation des arbitres pour les matches amicaux internationaux devient de la compétence de l'EHF. Il se réjouit de la mise en place de courriers communs avec la commission développement sur les annonces de label écoles d'arbitrage et écoles de handball. Enfin il se félicite de la bonne collaboration avec les autres commissions et services fédéraux sur la mise en place de la feuille de match électronique. Des groupes de réflexions sur le devenir de l'arbitrage vont être initiés au cours de cette saison avec comme point d'orgue notre Assemblée Générale Fédérale, de même et à la demande de la LNH, un « grenelle de l'arbitrage » doit se tenir avant le mois de décembre.

4. Commission Nationale de Discipline :

En matière de procédures disciplinaires dopage, la commission regrette que de récentes décisions de l'AFLD aient réformé plusieurs décisions fédérales sans tenir compte des situations particulières et des

motivations apportées par la Commission. Les dossiers disciplinaires relatifs aux faits survenus lors des finalités 2010/2011 sont traités à partir de début septembre. Joël DELPLANQUE a informé le Bureau Directeur qu'il mandate MM Jean Michel GERMAIN et Robert DUJARDIN pour engager les poursuites disciplinaires au niveau national, conformément aux dispositions de l'article 7.1 du règlement disciplinaire fédéral. D'autre part, Dominique PERNELET souhaite se faire préciser la règle des cumuls entre les instances disciplinaires de la FFHB et de la LNH. Dans le cadre des codes d'accès réservés à la Commission pour la plateforme vidéo Dartfish (matches LNH, LFH et HB PRoD2), les instructeurs pourront visionner toute rencontre. Elle précise qu'un rapport écrit par un élu peut aussi alimenter un dossier et notamment être soumis aux « procureurs » en vue d'un éventuel engagement de poursuites. L'envahissement du terrain reste une problématique de la commission.

5. Commission Réclamations et Litiges :

La plénière aura lieu fin septembre de manière à analyser les décisions prise lors de la précédente saison.

6. Jury d'Appel :

Le Jury d'Appel a du siéger à de nombreuses reprises durant l'été 2011, notamment pour des dossiers de réclamations et litiges en matière CMCD. Il y a eu également plus de procédures de conciliation devant le CNOSF.

7. Commission Mixte disciplinaire :

La commission mixte juridique devra se mettre en place pour, à partir des propositions faites par les 3 commissions juridiques et les vœux éventuels des ligues sur ce sujet, préparer une synthèse pour la prochaine Assemblée Générale.

8. Commission Organisation des Compétitions :

Pascal BAUDE brosse un rapide panorama des difficultés rencontrées cet été pour la mise en place des poules dans les championnats nationaux et moins de 18 ans. Celles-ci présentaient encore quelques incertitudes jusqu'à la semaine dernière, avec des contestations pour les poules, la mise en place des Coupes de France qui a nécessité près de 500 modifications liées aux statuts des équipes (national, départemental ou régional). Le premier tour comprend 2 620 clubs et le 1^{er} tour régional a utilisé à 80% la feuille de match électronique. Il a été constaté un potentiel d'équipes féminines en baisse lié souvent à des choix en particulier d'origine financier. Il y a moins de clubs et pas moins d'équipes.

9. Commission Informatique et FdMe :

La Feuille de Match électronique a permis, comme l'a dit François GARCIA, un bon travail collectif entre CCA, COC, les services juridique et informatique. Les anomalies constatées sont surtout liées aux joueurs, dirigeants ou arbitres non qualifiés, il s'agit de validation en cours par les instances fédérales, de clubs en retard, de licenciés négligents mais aussi d'un transfert des ajustements au niveau de la technologie de l'informatique (APTUS, notre développeur a été racheté par une autre société AUSY qui a déplacé ces outils). Il y a eu quand même une grande réactivité des clubs que nous avons cherché à rassurer et à aider.

10. Commission des Agents :

Le décret publié le 13 juin 2011 sur la nouvelle licence d'agents sportifs permet de finaliser la nouvelle organisation de l'examen écrit avec une première épreuve générale d'admissibilité sous l'égide du CNOSF qui aura lieu le 28 novembre 2011 et une épreuve spécifique handball qui se tiendra en mars. Le dossier d'inscription est accessible en ligne, la date de clôture étant fixée au 23 septembre en réception à la FFHB. Enfin, le règlement relatif à l'activité d'agent sportif de handball, modifié suite à la publication du décret du 13/6/2011, sera proposé à l'adoption du Conseil d'administration de fin octobre.

11. Commission Nationale de Développement :

Le compte rendu de la plénière de la commission de développement, s'il traduit bien la diversité du travail effectué par cette commission, présente un volume d'éléments qu'il serait nécessaire de

synthétiser. La campagne d'adhésion sous forme d'affiches commandées au fournisseur directement par les clubs qui peuvent ainsi personnaliser leurs affiches (logos du club, adresses, horaires etc...) est un outil au service des petits clubs leur permettant de communiquer lors des forums des associations, dans les écoles, collèges ... Des comités ont pleinement joué le jeu en relayant l'information auprès de leurs clubs (10 000 affiches commandées) mais il reste néanmoins un problème de communication et d'utilisation du site fédéral qu'il conviendra d'étudier avec la communication. Les dossiers Label école de Handball ont été mis en ligne. Quelques clubs rencontrent des problèmes sur le site pour remplir le dossier. A noter que suite à des remarques formulées par des clubs ou comités une lettre commune label arbitrage et label école sera envoyée aux mairies et aux clubs lorsqu'ils bénéficient des 2 labels. Les Nationales du hand Ensemble se dérouleront à LONS LE SAUNIER du 28 au 30 octobre. Les dossiers d'inscription ont été envoyés aux ligues qui devront présenter une équipe en hand fauteuil, une en hand adapté et une en loisir. La commission souhaite revisiter le cahier des charges des « Grands stades » afin qu'ils redeviennent des événements exceptionnels. La commission vie de club fera le point sur les évolutions possibles de la pratique Loisir. Il demeure que les fiches actions sur le développement de la pratique féminine, qui ne sont plus prise en charge par la commission développement, doivent recevoir une réponse afin que les demandes des comités et des ligues soient honorées. Le séminaire sur la cohésion sociale dans le handball fera l'objet d'un compte rendu circonstancié.

La CMCD : bilan de la fin de saison 2010-2011, l'été 2011, les conséquences pour le démarrage de la saison et les perspectives pour la fin de saison 2011/2012 aux différents niveaux.

Il sera nécessaire de lancer une réflexion sur la philosophie de la CMCD en fonction des niveaux de pratique (national, régional et départemental) par rapport aux clubs et aux licenciés. Il semble que l'outil mis à la disposition des territoires doit permettre de donner des signaux d'alerte aux instances pour mettre en place des aides vers les clubs en difficulté (services aux clubs : l'utilisation de l'outil par les clubs et les licenciés reste encore trop aléatoire). Les projets territoriaux doivent assurer une collaboration des instances pour proposer ces aides et éviter une inflation des données en fin de saison sous la pression des décisions à prendre (la FdMe peut aussi éviter ces dérives). François GARCIA estime que pour l'arbitrage, la CMCD n'a rien réglé : il ne s'agit pas simplement d'avoir des arbitres, après il est nécessaire de les former. La place du seuil de ressources dans la CMCD doit aussi être précisée.

Le deuxième aspect, lié aux décisions de la CMCD, a trait aux procédures qui paraissent trop longues. Le service juridique doit proposer une réduction des délais pour permettre de traiter au niveau des Ligues et Comités, en amont, les situations particulières ainsi l'idéal serait que les décisions puissent être prises courant mai et la notification au 10 juin, avec des délais de recours et d'étude raccourcis pour un bouclage au niveau fédéral mi-juillet.

Enfin, il serait nécessaire d'harmoniser la CMCD sur les différents territoires et de réfléchir à l'utilité pour certaines compétitions départementales.

Le Comité Directeur souhaite la mise en place d'un groupe de réflexion permanent autour de Claude PERRUCHET, avec François GARCIA, Christian LIENARD et Michel PERSIAUX.

La séance est levée à 19 h 30 et elle reprend le samedi à 9 h.

Interventions des commissions (suite) :

12. Informatique :

Christian LIENARD fait état de problèmes récurrents sur le site, avec des dysfonctionnements qui nécessitent de « rafraîchir » les caches et une remise à jour du « cache Oblady ». Cela relance l'idée de la mise en place d'un contrat. Le site, à ce jour, semble simplement être un outil pour aller chercher les résultats des compétitions. Le renouvellement des données sur les autres espaces manque d'actualités et l'utilisateur du site a des difficultés de navigation. Arnaud MAYEUR est avant tout un webmaster technique et il ne peut faire les éditoriaux des différents secteurs du site. Il s'agit pour les commissions et les contributeurs de déterminer qui fait quoi pour alimenter l'intérêt du site? Michel JACQUET et Christian LIENARD sont chargés de réfléchir à cette problématique. La ligne en fibre optique installée

depuis peu de temps au siège de la FFHB doit améliorer le fonctionnement d'Internet au sein de nos bureaux grâce à un débit nettement supérieur. A ce jour, il y a 2244 clubs contre 2194 à la même date la saison dernière avec la création de 45 clubs. Un courrier sera adressé aux clubs inactifs avec information aux comités et ligues. Une alerte a été lancée car à la fin de la saison près de 400 clubs n'avaient pas de bureau déclaré. Quelques anomalies « flagrantes » sont toujours relevées.

13. CNCG :

Francis SEREX précise que, comme la saison précédente, la Commission n'a pas connu de trêve estivale en raison essentiellement des contraintes réglementaires inhérentes à la période, attribution des statuts aux joueurs et joueuses, validation des budgets des clubs déclinant la régulation des masses salariales et les autorisations de jouer, consécutives à l'analyse conduite. Les délais impartis au traitement des divers dossiers induisent une activité à flux tendus avec, en conclusion des décisions arrêtées, la mise en place de la saison sportive, respectant le calendrier initial défini. Il n'est pas inutile de compléter ce domaine incontournable par un investissement circonstanciel, lié aux affaires contentieuses particulièrement éprouvantes, considérable cette année. La traduction chiffrée de l'activité évoquée illustre ce constat : 58 clubs sollicitant l'attribution d'un statut de joueuse/joueur professionnel, 467 dont 238 masculins et 229 féminins contrats professionnels enregistrés, 38 plans d'apurement mis en place, 11 clubs dont la masse salariale est limitée. La CNCG a saisi sa Commission Contentieuse pour l'examen de la situation de 6 clubs. La situation nette cumulée s'est améliorée depuis la saison dernière pour la Pro D2 et la LFH. Deux dossiers ont été soumis à la Commission d'Appel de la CNCG. Dans un rôle de soutien à la gestion, la CNCG et ses membres sont intervenus auprès de nombreux clubs, souhaitant satisfaire pleinement aux diverses exigences réglementaires. Pour faciliter la réussite des objectifs assignés, la CNCG se préoccupera de proposer des modifications aux textes actuels afin d'améliorer le dispositif de contrôle nécessaire à l'exécution de ses missions essentielles. Dans une perspective de renforcement du dialogue entre les diverses parties concernées, la Commission espère obtenir la meilleure collaboration des responsables des clubs et tout autant du syndicat des joueurs dont le rôle dans le déroulement des différents dossiers devra être clairement identifié.

14. Sandball :

Le Comité Directeur est informé du courrier adressé aux titulaires de la marque sandball pour connaître les conditions d'exploitation par la FFHB de cette marque. Parallèlement le souhait d'engager la FFHB vers une pratique compétitive de beachhandball est réaffirmé, ce qui devrait aboutir à concilier la pratique de loisir du sandball avec la pratique compétitive dans le cadre du beach.

15. Commission des Finances :

Monique ANSQUER précise que la demande des budgets des commissions pour l'année 2012 a été lancée depuis le début septembre et que ceux-ci devront être fournis d'ici la semaine prochaine, l'analyse de l'exercice 2011 et les auditions des commissions et secteurs d'activités pourra alors être mis en place avec un lissage sur 2013.

Propositions de la COC pour AG 2012 à Evian et l'organisation des finales nationales 2012 :

Un échange s'instaure autour des 2 premières propositions qui souhaitent d'abord ramener d'ici 2 ans la D2F à 12 clubs avec la proposition de faire passer la N3 à 8 poules de 12 au lieu de 6 poules. Les avantages et les inconvénients sont évoqués avec un meilleur maillage du territoire et une réduction des déplacements pour cette division mais avec une accession de clubs supplémentaires et une baisse de niveau des compétitions nationales et régionales. Le 2^{ème} sujet a trait à une réforme de la compétition des moins de 18 ans féminines dont l'organisation est toujours difficile à mettre en place. Des compétitions d'organisation régionale ou bi régionale sont proposées pour limiter les déplacements. Faut-il passer aux moins de 17 ans ? La question pourrait être d'actualité car peu de joueuses de 17 ans jouent cette compétition. Ces 2 points nécessitent des avis argumentés des Ligues et de la DTN.

La 3^{ème} proposition a trait aux finales nationales de N1F, N2F, N3F, N2M et N3M. Une organisation pourrait être mise en place dès la fin de la saison 2012 compte-tenu des difficultés d'organisation et de

motivation des participants aux finales 2011. Ces finales pourraient se dérouler avec les ultras marins à Coubertin en juin 2012 mais cela nécessite une implication de différentes commissions nationales et des services fédéraux avec un budget autour de 50 à 60 000 Euros. Un projet détaillé sera présenté au Conseil d'Administration de fin octobre, puis au CPL et CPC, en vue d'une adoption par l'Assemblée Générale d'avril 2012 et si possible une mise en place de la nouvelle formule dès les finalités de juin 2012.

Les autres propositions précisent simplement des procédures sur des situations rencontrées lors de la saison précédente.

En tout état de cause, ces propositions s'inscriront dans le circuit général d'examen des vœux réglementaires.

Informations diverses :

Jean-Pierre FEUILLAN donne le programme 2011-2012 des évènementiels liés aux équipes de France A féminine et masculine. Le Comité Directeur est informé de l'attribution de l'organisation du match France-Norvège du mardi 10 janvier 2012 à la Ligue Midi-Pyrénées en lien avec le club masculin de Toulouse Handball.

Un certain nombre de remarques et de questions sont évoquées sur les différents sites choisis.

Au sujet du Mondial 2017, les procédures évoluent régulièrement mais une visite d'inspection est prévue à partir du 16 octobre et le choix sera fait en décembre 2011 au Brésil. Il ne reste plus que 2 candidatures (France et Danemark). Une question est posée sur le lien avec les villes sites éventuelles. Michel JACQUET précise que pour le visuel un certain nombre de services techniques de ville ont été sollicités pour des images utiles au visuel de notre candidature.

Brigitte VILLEPREUX présente la mise en place des politiques territoriales avec des ouvertures vers la communication, les formations techniques et l'arbitrage. Le souci reste de créer un lien fonctionnel entre les structures actuelles et les individus dans le but d'une mutualisation des moyens et une plus grande réactivité collective à l'attente des licenciés et des clubs. Pour cela 4 séminaires seront mis en place par zone pour rassembler les Présidents de Ligue, les Présidents de Comité et les CTS coordinateur d'ETR avec l'objectif d'avoir un échange constructif sur le développement des politiques territoriales qui commencent à se mettre en place.

Michel JACQUET présente les évolutions des personnels fédéraux : arrivée au service Communication d'Aurélia PILET et de Maximilien COSTESEQUE, et au service Marketing de Cédric POUTHIER en qualité de responsable de service. Le remplacement de Carole DEMOCRITE en congé annuel de formation par Angèle BROU. Il évoque l'accident de trajet d'Olivier ANSI et sa reprise prévue au début octobre. Enfin, il évoque aussi le dialogue social avec l'ensemble des salariés qu'il a engagé avec Claude SCARSI et les propositions faites aux salariés dans ce cadre là.

La Communication Interne et la mise en place des adresses standardisées :

Christine MAILLET présente l'utilisation généralisée des nouvelles adresses informatiques à partir des boîtes génériques personnelles.

Pendant la trêve estivale, 3 nouveaux outils ont été mis en place par les services Communication et Informatique :

- * les boîtes génériques individuelles pour tous les élus et salariés de la FFHB
- * les boîtes génériques des commissions ou secteurs d'activités fédérales
- * les mailing lists

1. Les boîtes mails individuelles: depuis le 15 août il vous est possible d'activer une boîte mail générique @handball-france.eu ; avantage : uniformisation des adresses du personnel et des élus de la FFHB pour meilleure lisibilité extérieure, utilisable aussi à l'étranger (plus besoin de créer une boîte gmail ou autre en déplacement), propriété de la FFHB (qui permet lors d'un départ ou arrêt de fonction de ne pas perdre les courriels envoyés le temps que la personne soit remplacée, la boîte générique étant arrêtée et remplacée avec un message informant de la nouvelle direction).

2. Les boîtes génériques des Commissions ou Secteurs d'activités : quand le dernier tableau sera validé, une information sera adressée aux ligues, comités et clubs, ainsi qu'au personnel fédéral.

3. Les mailing lists : une fiche spécifique sera à disposition et devra être remplie pour la création de chacune des listes souhaitées et pour chaque modification.

Question diverse :

En collaboration avec la Communication la commission de développement souhaite la prise en compte financière pour un panneau supplémentaire du Kit affichage. Ce kit, destiné aux ligues et comités, qui retrace l'histoire du handball Français depuis ses tous débuts doit s'attacher à décliner les années 2006 à 2012. Deux panneaux étaient prévus mais la richesse des résultats durant ces années invitent à créer trois panneaux. Il est demandé d'inclure dans le budget 2012 qui doit être discuté dans les prochaines semaines le coût financier de ce panneau supplémentaire. Il est aussi précisé que 2012 représente le 60 ou 70^{ème} anniversaire de la FFHB, en fonction de la considération de la date de fondation de la fédération. La célébration de cet anniversaire est sans doute à étudier pour l'Assemblée Générale d'EVIAN ou celle électorale d'octobre 2012. Il est rappelé d'autre part que le service formation de la DTN organisera en juin un Colloque National sur la formation initiale.

Un certain nombre de membres du Comité Directeur interpelle le Bureau Directeur sur la suppression de l'annuaire papier malgré le vote exprimé lors du Conseil d'Administration de mars 2011. D'autre part, certaines commissions souhaitent disposer comme document de travail d'une version papier de l'annuaire pour les secrétariats et les membres de commission. La facturation de 20 € fait aussi l'objet d'un certain nombre d'observations de la part des instances et des clubs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h.



Jean-Pierre FEUILLAN
Vice-président



Alain JOURDAN
Secrétaire général